



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont
Le 20 septembre 2016

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and vertical strokes.

Corinne Mondin

PARTICIPANTS

Présents

Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes de Billom St-Dier Vallée du Jauron
Josiane COMBRIS : communauté de communes du Haut-Livradois
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier
Daniel FORESTIER : communauté de communes du Pays d'Ambert
Catherine MAZELLIER : communauté de communes du Pays de Courpière
Corinne MONDIN : vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez
Nicolas PINAUD : communauté de communes de Billom St-Dier – Vallée du Jauron

Membres actifs

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez
Patrick BESSEYRE : syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez
Ariane BOILLOT : Gîte d'étape "Rochemulet"
Karine BRUGNEAUX : le Chalet des Gentianes
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches
Robert DURET : Mus'Énergie
Valérie GOBILLARD : chambres d'hôtes « Le Clos Goëlle »
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom, association locale des Sites Remarquables du Goût
Gérard LECOQ : Ana'chronique
Sylvain PÉRAUDEAU : moulins à papiers du Val de Laga
Anthony PLANAT : Association La Route des Métiers
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes "La Clef des Puys"

Autres participants :

Brigitte ARCIS : responsable administrative de la Maison du tourisme
Benoît BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme

Excusés

Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez
Chantal FACY : communauté de communes du Pays de Cunlhat, représentée par à Daniel Forestier
Bernard GARCIA : communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs
Suzanne LABARY : communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne
Alain MOLIMARD : communauté de communes du Pays d'Olliergues
Helen SLIK : chambres d'hôtes « La paresse en douce »

III – ETUDE
« ELABORATION DU PLAN MARKETING DE LA MAISON DU TOURISME »

Pôle promotion - Élu référent : Gérard LECOQ

Le cahier des charges de l'étude « Elaboration du plan marketing de la Maison du tourisme » a été validé par le bureau de la Maison du tourisme. Le cahier des charges est annexé au présent rapport.

Il a été diffusé à 9 cabinets d'étude (liste établie en concertation avec le comité régional de développement touristique d'Auvergne).

5 cabinets d'étude ont répondu à l'appel d'offre.

Le montant maximal de l'étude est de 33 750 euros HT (40 500 € TTC).

Le bureau sélectionnera la meilleure offre en associant le comité régional de développement touristique.

Le lancement de l'étude est prévu pour le début de l'année 2017, après accord des différents financeurs.

Le plan de financement prévisionnel de l'étude est le suivant

- Conseil régional Auvergne : 13 500 €
- Leader : 13 500 €
- Autofinancement : 13 500 €
- Total : 40 500 €

Le conseil d'administration décide :

- **de réaliser l'étude « stratégie marketing du Livradois-Forez » pour un montant maximal de 40 500 € à inscrire au budget 2017 ;**
- **de solliciter les financements suivant le plan ci-dessus ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

AFFAIRE III : Etude stratégie marketing : modification du plan de financement

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Contre	0
Abstention	0

